

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO – SAVA

COMMUNE DE TOKOMBERE

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO - SAVA DIVISION

TOKOMBERE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

ADDITIF RECTIFICATIF N°03/2026/CIPM

RELATIF A L'AVIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2026/AONO/C-TOK/CIPM/SIGAMP/BEC DU 21/09/2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE URBAIN A L'EP TALA NDUEL DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10 - REMISE DE OFFRES

Au lieu de :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le **13/10/2026 à 10 heures**, heure locale.

Lire :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le **21/10/2026 à 10 heures**, heure locale.

12. OUVERTURE DES PLIS

Au lieu de :

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/10/2026 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Lire :

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21/10/2026 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

NB : Chaque soumissionnaire devra présenter le récépissé de consignation délivré par la CDEC

Le reste sans changement.

Ampliations:

- PREFET MAYO-SAVA (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- DDMINMAP/MS (pour information)
- RADIO COMMUNAUTAIRE (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM-TOK (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)

Tokombéré, le 08 octobre 2026

**Le Maire,
(Autorité Contractante)**

